

AXE A : Partager un socle commun et développer un « mieux travailler ensemble »

La communauté de communes est au centre d'un réseau d'acteurs à fédérer et à animer pour répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins des populations. L'articulation entre les Communes et la Communauté de Communes est une démarche complexe. Pour favoriser ce travail collaboratif indispensable au bon fonctionnement du territoire, il apparaît important de clarifier l'exercice réel des compétences de chacun, mais également leur gouvernance. La Communauté de Communes doit également agir rapidement, en synergie avec les ressources municipales, tout en se reposant sur des valeurs fortes sur lesquelles elle décide de s'engager.

Objectifs recherchés	Actions associées ou exemples
Défendre l'intérêt communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Co-définir des valeurs communes • S'inscrire dans une intercommunalité de projets et proactive (plutôt que dans une intercommunalité « financière »)
Clarifier la gouvernance et les compétences	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des procédures communes et les diffuser à l'ensemble des communes • Expliciter la méthode et le calendrier de travail par projet • Argumenter et communiquer
Mettre en adéquation les politiques et projets communautaires avec les moyens	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des pactes ou moyens financiers (par exemple : instauration de la taxe GEMAPI pour permettre le financement des ouvrages de lutte contre les inondations, ou recherche de nouvelles sources de financement par l'intercommunalité) • Le projet de territoire sera l'occasion de mieux faire comprendre à tous les charges de centralité qu'assument aujourd'hui les communes de l'agglomération, de préciser le rôle que jouera EBER à l'avenir.
Co-construire avec les communes	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des projets, mettre en place des comités techniques et comités de pilotage intégrant les techniciens et élus des communes concernées par le projet • Réunir plus régulièrement et fréquemment les commissions (planification et calendrier) • Définir des règles équitables (et les communiquer) relative au financement ou co-financement des projets entre les différents partenaires
Agir rapidement	<ul style="list-style-type: none"> • Prioriser, planifier, agir de façon claire • Veiller à apporter une réponse ou un accusé de réception aux demandes dans les 2 à 3 semaines par exemple (importance de ne pas rester sans réponse) • S'inscrire et anticiper l'application des politiques nationales et supra-communales (Exemples : SCOT des Rives du Rhône, démarche Zéro Artificialisation Nette, Plan Intercommunal de Sauvegarde,...)
Développer davantage la participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • A l'instar du questionnaire sur le projet de territoire, favoriser la concertation avec les habitants et ou entreprises du territoire plutôt que des informations descendantes,

Favoriser la montée en puissance de l'ingénierie territoriale

- Mettre en place des réseaux professionnels entre techniciens de l'intercommunalité et ceux des Communes (par exemple sur la rénovation énergétique des bâtiments publics)
- Favoriser la transversalité
- Proposer des formations innovantes, autre que celles du CNFPT, aux agents du territoire

AXE B : Se déplacer sur le territoire

La thématique de la mobilité est un des sujets les plus importants dont doit se saisir pleinement l'intercommunalité, au regard de ses impacts sur l'équilibre entre les territoires, sur la transition écologique à mettre en œuvre et sur l'aménagement et le développement territorial.

Objectifs recherchés	Actions associées ou exemples
Encourager fortement les mobilités douces (vélo ou marche à pied), notamment pour les trajets domicile-travail	<ul style="list-style-type: none"> • Développer un maillage continu et sécurisé pour les déplacements doux (en priorité autour des pôles de multimodalité, des zones d'emploi et des espaces résidentiels denses) • Etudier la faisabilité d'instaurer une aide financière pour les habitants (et entreprises) désireux de s'équiper en vélo à assistance électrique pour se rendre au travail • Proposer des stages de découverte ou de réapprentissage du vélo aux habitants
Traiter les problématiques de traversées Nord-Sud et Est-Ouest du territoire de l'intercommunalité	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager la RN7 ce qui permettrait de fluidifier l'axe Nord-Sud et éviter le report sur des axes secondaires • Développer les modes doux Est-Ouest • Améliorer les réseaux routiers Est-Ouest
Promouvoir les modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation des transports en commun en priorisant la réponse aux besoins de déplacements pendulaires domicile-travail • Etudier la faisabilité d'instaurer une aide financière pour les habitants et entreprises désireux de s'équiper en véhicule électrique • Développer les bornes de rechargement (en lien avec le TE38), parking relais • Prévoir le renouveau du ferroviaire (fret et voyageurs) en conservant les opportunités de réouverture des structures (gare de Salaise sur Sanne et ligne Beaurepaire-St Rambert), • Promouvoir le transport fluvial • Renforcer le Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) • Coordonner les offres de transport avec celles des intercommunalités voisines, notamment Vienne Condrieu Agglomération et Drôme Ardèche (gare de St Rambert)

AXE C : Naître, vivre et vieillir sur le territoire

Il est nécessaire d'accompagner les habitants tout au long de leurs parcours de vie. Cet accompagnement devra motiver l'aménagement du territoire et obliger à mettre en adéquation les services, équipements et logements, avec les besoins des habitants. Une attention particulière devra être portée aux personnes âgées du fait du vieillissement de la population.

Objectifs recherchés	Actions associées ou exemples
Veiller à permettre l'accès aux soins de tous	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des politiques et actions fortes pour attirer des professionnels de santé nouveaux sur le territoire (médecins généralistes, gynécologues, orthophonistes, etc...) • Considérer les problématiques de santé mentale
Accompagner le vieillissement de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le transport vers les lieux de soins • Accompagner le maintien à domicile des personnes âgées • Développer la silver économie¹ sur le territoire
Equilibrer les offres de logements	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les offres de logements pour les personnes en situation de handicap physique ou mental • Equilibrer les offres de logements privés et logements sociaux sur le territoire de l'intercommunalité, en corrélation avec la taille de la collectivité et des lignes de transport en commun • Encourager la production de logements collectifs privés par une politique foncière ambitieuse • Mieux accompagner les situations sociales difficiles pour améliorer le vivre ensemble dans les quartiers • Remettre la mixité sociale au cœur des quartiers
Lutter contre la pauvreté et les exclusions sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les associations caritatives dans leurs démarches pour développer leurs actions sur l'ensemble du territoire (par exemple via la création d'un poste de coordinateur pour favoriser les mises en relation entre acteurs)
Développer les offres de loisirs et culturelles de proximité pour les habitants	<ul style="list-style-type: none"> • En capitalisant davantage sur les aires naturelles existantes (ex : Ile de la Platière ou berges du Rhône) ou encore en développant d'autres activités (par exemple : un accro-branche, des aires sportives en libre accès, ou des jeux indoor) • Promouvoir toutes les actions culturelles locales
Accompagner les jeunes	<ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions de prévention destinées aux jeunes en synergie avec les animateurs locaux • Développer une ou des filières de formation, supérieures et/ou techniques sur le territoire
Répondre aux besoins en équipements publics	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les besoins en équipements de la population (démographie, changement climatique, adéquation modes et cadres de vie) • Favoriser la mutualisation des équipements entre collectivités et les équilibrer sur le territoire en fonction de la démographie résidentielle
Aménager les centres urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer un projet de l'agglomération roussillonnaise pour disposer d'un centre attractif, structurer l'armature urbaine et s'affirmer par rapport aux agglomérations voisines • Co-participer au réaménagement des centres villes de Péage de Roussillon, de Roussillon, et de Beaurepaire pour disposer d'une offre complémentaire aux zones périphériques • Mettre en place une veille sur les appels à projets pour rechercher des

¹ La silver économie désigne l'ensemble des produits et services à destination des seniors. Les secteurs d'activités de la silver économie peuvent concerner entre autres la santé, l'habitat, les services à la personne, mais également la communication.

	financements en vue de la dynamisation des centres urbains
Lutter contre la fracture numérique	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les habitants sur l'utilisation des outils numériques (via des formations par exemple)• Améliorer l'accès aux outils numériques (par exemple en mettant en place une maison de services au public)

AXE D : Travailler sur le territoire

Le développement économique doit s'appuyer sur les acteurs « historiques » de l'intercommunalité (secteurs industriel et agricole), tout en permettant les innovations et la transition écologique du territoire. L'intercommunalité doit être reconnue comme un acteur essentiel pour l'ensemble des entrepreneurs, tout au long de la vie économique de l'entreprise.

Objectifs recherchés	Actions associées ou exemples
Favoriser la transition énergétique des entreprises du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • En s'appuyant sur les partages d'expérience tels que la décarbonation de la plateforme chimique • Valoriser les innovations
Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et encourager la création de pépinières d'entreprises • Etre à l'écoute des nouvelles entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire • Développer une ou des filières de formation, techniques et/ou supérieures, sur le territoire en fonction des publics les plus éloignés de l'emploi et en adéquation avec les secteurs d'activités en besoin de recrutement
Développer les zones d'activités selon la réglementation et maintenir l'attractivité de celles existantes	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un équilibre entre l'Est et l'Ouest du territoire • Accompagner les zones commerciales existantes avec des conseils de rénovation et requalification • Mutualiser les zones d'activité de rayonnement local entre communes
Soutenir la filière agricole	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager et soutenir les circuits courts • Aider et accompagner la reprise d'exploitations agricoles par des agriculteurs

AXE E : Devenir un territoire plus durable

Les conséquences du changement climatique obligent à se questionner sur la durabilité de notre territoire et son anticipation pour réduire les nuisances environnementales.

Objectifs recherchés	Actions associées ou exemples
Aménager durablement le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Via le futur PLUi, préserver les espaces agricoles et naturels • Intégrer davantage la question des aménagements paysagers des axes traversant (portes d'entrée et vitrines du territoire) • Tenir compte des préconisations du SCOT des Rives du Rhône • Intégrer les trames vertes et bleues² dans les projets • Intégrer la thématique des risques majeurs dans les politiques d'aménagement du territoire et de développement économique • Valoriser la complémentarité entre les communes rurales et urbaines
Mettre en place et accompagner des actions en faveur de la transition énergétique ou anticipant les conséquences du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un accompagnement technique et financier pour des actions de désimperméabilisation (lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la ressource en eau) • Imposer davantage d'espaces verts dans le cadre du PLUi • Sensibiliser l'ensemble des populations sur la décarbonation • Accompagner les communes dans la rénovation énergétique des bâtiments publics • Améliorer le bilan carbone de l'intercommunalité en plantant davantage d'arbres
Améliorer la culture de la sécurité sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper la mise en place des plans intercommunaux de sauvegarde (PICS) • Organiser une information régulière des acteurs économiques sur les risques majeurs
Se saisir des problématiques de santé environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des actions de protection de la qualité de l'air (comme par exemple réfléchir sur la réduction des vitesses, mettre en place un observatoire permanent d'ATMO Rhône Alpes) • Prendre en considération les nuisances environnementales, et les questions de santé-environnement dans les futurs projets et aménagements • Sensibiliser les habitants et entreprises sur le traitement de l'ambroisie • Renforcer la lutte contre les dépôts sauvages de déchets • Accroître la sensibilisation sur le recyclage et compostage des déchets

² Les trames Vertes et Bleues sont composées d'espaces naturels remarquables, appelés réservoirs de biodiversité, connectés entre eux grâce à des couloirs de déplacement que sont les corridors écologiques. La trame Verte et Bleue (TMVB) est un outil d'aménagement.

AXE F : Développer l'attractivité touristique du territoire

Pour être attractif, le territoire d'Entre Bièvre et Rhône doit être reconnu. Pour cela la construction d'une identité propre est primordiale, cela doit passer par la mise en valeur de notre patrimoine naturel et économique et des marqueurs forts via des évènements partagés.

Objectifs recherchés	Actions associées ou exemples
Créer une identité forte	<ul style="list-style-type: none"> • Créer ou promouvoir un évènement spécifique récurrent concourant à l'identité du territoire • S'appuyer sur le patrimoine et les spécificités et savoir-faire locaux
Développer une vitrine du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Au vu de l'importance de l'axe Nord-Sud, développer un plan paysage le long de la RN7
Accroître le développement touristique	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'augmentation de l'offre de logements de tourisme • Développer le tourisme industriel et le tourisme nature (berges du Rhône par exemple) en s'appuyant sur les ressources locales (arboriculture par exemple) • Mettre en valeur tous les types de patrimoine